

Communiqué de presse, le 28 août 2025

RPLP : L'ASTAG rejette catégoriquement des tarifs plus élevés à partir de 2027 !

Le développement de la RPLP, en bonne voie jusqu'alors, risque de dérailler. L'ASTAG refuse catégoriquement toute nouvelle augmentation des tarifs, comme le demande la Commission des transports du Conseil national. Si la politique de transfert stagne, cela est dû au manque de capacités à l'étranger. De nouvelles charges sur le transport routier n'auront aucun effet, mis à part des coûts supplémentaires pour les consommatrices et consommateurs.

C'est avec stupeur et avec une grande inquiétude que l'Association suisse des transports routiers ASTAG découvre les derniers développements concernant la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP). La proposition de la Commission des transports du Conseil national (CTT-N), selon laquelle il convient de procéder à une nouvelle augmentation des taux de la redevance, va à l'encontre de toutes les réalités de la politique suisse de transfert qui a fait ses preuves et des efforts intensifs de la branche en faveur de l'environnement et du climat, et elle compromet à son tour l'objectif d'une meilleure sécurité des investissements et de la planification. A une époque où l'économie suisse connaît déjà d'énormes difficultés (douanières) et où les perspectives s'assombrissent pour la plupart des entreprises, une charge supplémentaire du transport et de la logistique représenterait « un véritable affront à l'égard des consommatrices et des consommateurs », comme le relève Thierry Burkart, conseiller aux États et président central de l'ASTAG.

L'ASTAG refuse catégoriquement toute nouvelle hausse de la RPLP, ce d'autant plus que les tarifs avaient déjà subi une augmentation au 1^{er} janvier 2025. L'intégration prévue de camions propulsés à l'hydrogène et à l'électricité était jusqu'ici sur la bonne voie. Or, voici que ce « développement ultérieur » de la RPLP risque de tout gâcher. L'ASTAG reste prête à participer de manière constructive aux discussions, comme cela a toujours été le cas ces dernières années. Par contre, il n'est pas question que la branche suisse des transports routiers soit à nouveau soumise à d'énormes charges supplémentaires sous de faux prétextes. La décarbonation des flottes, qui présuppose des investissements se chiffrant en milliards, serait ainsi immédiatement stoppée par la faute des politiques.

Les problèmes de transfert n'existent qu'à l'étranger

Comme le Conseil fédéral et tous les experts ne cessent de le souligner, la politique suisse de transfert stagne uniquement en raison des manquements à l'étranger. En Allemagne et en France, les lignes d'accès aux NLFA n'offrent pas les capacités nécessaires, et la stabilité du réseau est également perturbée par les nombreux chantiers. Le transport ferroviaire de marchandises est donc chroniquement en retard, 20 % des transports ferroviaires ne peuvent même pas fonctionner comme prévu, et ni la ponctualité, ni la fiabilité ne peuvent être garanties. Une RPLP plus élevée n'y changerait absolument rien. « Nous devons renforcer le rail au lieu d'affaiblir la route » souligne Thierry Burkart, « et cet objectif ne sera atteint qu'avec l'aménagement en France des lignes d'accès de la rive gauche du Rhin à la NLFA ! »

Pour de plus amples informations :

Thierry Burkart, président central
079 828 55 81

ASTAG

Schweizerischer Nutzfahrzeugverband
Wölflistrasse 5, 3006 Bern, +41 31 370 85 85, astag@astag.ch, astag.ch



**Engagiert. Sicher. Ans Ziel.
Engagé. Pour vous. Partout.
Con impegno. A destinazione. Per voi.**

ASTAG

Schweizerischer Nutzfahrzeugverband

Wölflistrasse 5, 3006 Bern, +41 31 370 85 85, astag@astag.ch, astag.ch